

Solidarité avec les sans logis et les mal-logés du 93

Rassemblement mercredi 12 octobre

RV 16h devant la Préfecture de Bobigny

La Seine-Saint-Denis est lourdement frappée par la crise du logement. Les expulsions sans relogement sont massives, donnent lieu à des campements, et à une répression policière brutale, plutôt que de mettre en place des solutions d'hébergement en attendant le relogement des personnes à la rue.

C'est le cas à la Courneuve, où les familles expulsées de la barre Balzac ont été brutalisées en juillet 2010, à la Maladrerie en 2008, à Bagnolet cette année ou à Montreuil rue des Sorins...

Des taudis flambent et des mal-logés parfois avec des enfants meurent dans des incendies, comme à Pantin (2008 et 2011), ou à Sevran, ou à Bobigny...

Cette année, les campements se multiplient et la mobilisation des mal-logés prend de l'ampleur dans le département :

La Courneuve : après leur expulsion de la barre Balzac en juillet 2010, 200 personnes ont campé et ont été brutalement interpellées. Libérées, puis placées dans des hôtels par la Préfecture, elles ont été remises à la rue le 18 avril dernier et campent depuis place de la fraternité, à La Courneuve, en attendant que la Préfecture reprennent les hébergements, et le processus de relogement et de régularisation pour les sans papiers. Les demandes d'expulsion de la place ont toutes été pour l'instant rejetées par les tribunaux. Une centaine de personnes dont beaucoup de mères et leurs enfants vivent sous la tente depuis 6 mois...

Montreuil, les Sorins : 250 personnes sont expulsées du 94 rue des Sorins le 31 juillet dernier. Pour être relogées et faire régulariser les sans-papiers, elles décident de camper, avec le soutien de la mairie. Les expulsés sont installés sur un terrain de foot 145 Bd de Chanzy, à Montreuil (M° Croix de Chavaux).

Le Préfet n'a pas avancé d'un pouce pour les sortir de la rue...

Bagnolet, les expulsés du 178 rue Robespierre, continuent le mouvement...

A Aubervilliers la Maladrerie, sur les 200 personnes qui avaient campé durant l'été 2007, 60 ne sont toujours pas relogées, la Préfecture ne respecte pas le protocole d'accord, qu'elle a pourtant signé.

Au foyer d'Epinay, un foyer-taudis en préfabriqué géré par l'AFTAM, 80 migrants vivent dans des conditions épouvantables et exigent leur « Relogement tous ensemble avant l'hiver ».

Sans compter les milliers de mal-logés et de sans logis, de prioritaires DALO en attente de relogement par l'État, et toutes celles menacées d'expulsion.

Alors que l'hiver approche, que le froid se fait sentir, malgré le soutien des habitant-e-s des quartiers, et tandis que plus de 30 000 logements sont vacants en Seine-Saint-Denis, la Préfecture fait la sourde oreille.

Nous exigeons que la Préfecture :

- réouvre les négociations, mette en place des tables rondes, et reprenne l'hébergement de toutes les familles à la rue, conformément à la loi, en vue de les reloger et régulariser les sans papiers,
- mette un place un plan d'urgence pour tous les sans logis, au besoin par l'application de la loi de réquisition et la mobilisation des édifices publics vacants,
- applique et respecte la loi DALO et l'obligation d'accueil inconditionnel de toute personnes sans logis
- suspende toute expulsion dans le département

Signataires : DAL, Collectif des expulsés de la barre Balzac, Collectif du 94 rue des Sorins, Collectif du foyer Epinay, associations, syndicats
Avec le soutien de tel et tel parti politique ...